



Compte rendu GT

Fonds d'amélioration des conditions de vie des agents

Ce jour, s'est tenu, sous la présidence du directeur interrégional, un GT sur le fonds de l'amélioration des conditions de vie des agents.

A la fin de ce compte rendu vous pourrez lire la déclaration liminaire lue par la CGT en préambule au GT.

Le GT DI fait suite au groupe de travail national qui a recadré les dépenses pouvant être financées par le fonds de l'amélioration des conditions de vie des agents au travail.

La CGT rappelle que ce fonds est le fruit de la lutte des agents et doit être dévolu uniquement à l'amélioration de leur cadre de vie et non se substituer aux lacunes de l'administration dans la fourniture d'outils de travail ou de dépenses liées à d'autres budgets (Bercy Vert, CHS, services sociaux...). Un certain nombre de collègues nous ont fait part de la réticence de certains chefs de service à ne pas faire remonter des propositions de projet. Pour rappel, le rôle du chef de service est de collecter les idées, le comité de suivi national les validera. Vous pouvez nous faire remonter les projets que vos chefs n'ont pas estimé nécessaires de transmettre à la DI.

Nous tenons à remercier tous les agents et services qui ont oeuvré pour que cet inventaire soit le plus complet et le plus exhaustif possible. Conscients de la charge de travail engendrée nous savons que le travail sera bénéfique pour le plus grand nombre de douaniers.

Pour rappel, le budget par agent est aux alentours de 180€, à dépenser d'un coup ou sur 3 ans.

Ces derniers jours une nouvelle concertation des agents a été faite au niveau de notre DI pour compléter, affiner les demandes de l'automne 2022.

À la fin du GT les conclusions et la sélection des projets seront envoyées à la DG pour un nouveau groupe de travail national.

Enfin un comité de suivi validera les propositions.

Ça a été encore un exercice compliqué, certains projets ont été ajoutés aux anciens projets déjà retenus lors du premier groupe de travail. D'autres projets n'ont pas été chiffrés et des services dépassent largement le budget qui pourrait leur être attribué.

Les participants au GT ont décidé de travailler de la manière suivante :

- faire une sélection des projets (par catégories) qui peuvent être financés par ce fonds ;
- hiérarchiser les projets dans les services qui dépassent le budget (180€ multipliés par effectifs de référence)

PROJETS validés :

L'achat de **télévisions** est validé, dans les services où la pose d'une antenne hertzienne est problématique ou inutile (nuisances électromagnétiques) il est acté que les écrans choisis doivent pouvoir accepter le partage de connexion et le transfert de contenu par Bluetooth ou HDMI.

Le GT a décidé de ne pas censurer les projets comportant des **jeux d'arcade ou de jeux vidéo**, néanmoins ils seront classés à la fin d'une liste hiérarchisée.

Les **tables de tennis de table, les baby-foot et le panier de basket** seront achetés et installés uniquement dans les services ayant de la place et n'empêchant pas l'utilisation normale des locaux. Les services doivent donner au plus vite une réponse satisfaisante pour l'installation du matériel.

Les **vélos d'appartement et elliptiques** sont validés sous réserve de disponibilité de place.

Les **cafetières à grain** sont validées. Le GT a décidé de financer les cafetières sur un budget de +/-500€ par machine.

Les différents **appareils à raclette, à gazéification d'eau, à crêpes, à croque-monsieur et cafés filtrants** ont été validés. (les consommables restent à la charge des agents)

Un service a demandé un **barbecue et une planche électrique**, bien que consistant en un prix élevé, le projet est validé étant le seul du service et ne dépassant pas les 180€/agent.

Certaines **activités de cohésion** ont été validées.

Tous les **appareils** pour produire de la **musique d'ambiance** ont été validés.

Un **purificateur d'air** a été validé.

A la place des barnum demandés le GT a validé l'achat de **grand parasols**, en effet la météo capricieuse de notre territoire pourrait, par le vent, abîmer ces installations semi-permanentes.

Certains services ont demandé des fauteuils de massage. Il a été préféré de se concentrer sur des **tapis de massages** à ajouter aux fauteuils ergonomiques déjà en place.

Les **pédaliers de bureau** ont été validés.

PROJETS en attente d'arbitrage :

Le DI va questionner la DG pour avoir une réponse complète quant au refus du financement des **fontaines à eau** lors du GT national.

Les ballons-sièges répondent à une demande forte des agents, une demande sera adressée à la DG pour savoir s'il est possible d'en acheter. En effet leur utilisation doit être encadrée pour ne pas causer plus de dégâts que de bénéfices.

PROJETS non validés :

Les **tables de billard**, elle prennent trop de place, risquant de s'abîmer et entraîner une réparation coûteuse.

Les **rameurs** n'ont pas été validés pour le moment, un questionnement est envoyé à la DG au vu des contraintes de sécurité dues à l'activité. Il faut aussi de la place pour les installer.

La chaise romaine, espalier et table inversion sont refusés pour des raisons de sécurité.

Les projets avec la mise en place de **diffuseurs d'huiles essentielles** ne sont pas validés (certains agents peuvent être intolérants à certains produits).

Les **appareils de luminothérapie** ne sont pas validés relevant d'autres budgets.

Les abonnements à la presse nationale/locale ne sont pas validés, leur récurrence ne permet pas un financement pérenne.



Lille, le 14 février 2023

DÉCLARATION LIMINAIRE AU GT 14/02/2023

Fonds dédié à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement des agents

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour la troisième fois pour évoquer l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement des agents. C'était l'un des cinq volets de l'accord du 4 avril 2022.

Ce sujet important pour les agents permettait de renouer un peu le dialogue social après les deux conflits en douane de 2019 et fin 2021, début 2022.

Malheureusement, cette éclaircie semble de nouveau remise en cause.

Le transfert de la fiscalité toujours d'actualité, la remise en cause de l'article 60 et le récent groupe de travail national sur les emplois sont autant de nuages qui obscurcissent le paysage douanier.

Et que dire de la réforme des retraites qui rend le climat social plus qu'orageux.

C'est d'ailleurs notre ancien ministre de tutelle qui est chargé de la mettre en place. Il en a même oublié ses propres arguments de 2010 qui étaient contre une réforme du même type.

Nous avons malheureusement déjà vu son zèle pour imposer le transfert de la fiscalité.

Dans ce contexte et sans être des oiseaux de mauvaise augure, nous pensons que le dialogue social a vraiment du plomb dans l'aile.

En ce jour de Saint-Valentin, nous ne ferons pas une déclaration de circonstance mais plutôt une déclaration de divorce avec l'exécutif et avec notre directrice générale.

C'est une nouvelle rupture du dialogue social que nous ne consentirons à renouer que lorsque nous serons vraiment écoutés.

